



**DREAL Nouvelle-Aquitaine**

**LIVRET DE SANTE ET DE GESTION DE L'ARBRE**  
**Le Chêne de Robert le Chouan**  
**(79310 SAINT PARDOUX)**

**Cabinet RIBOULET**  
**Leygat - 87110 SOLIGNAC**  
**05 55 32 04 19 - cabinet.riboulet@wanadoo.fr**  
**- Juin 2022**



**Ce livret de santé et de gestion** concerne tout **arbre d'agrément** dont l'existence et les fonctions sont majeures pour son propriétaire, une famille, des riverains voire un plus large public. Les modalités de gestion d'un arbre, autant que son espérance de maintien, ne peuvent être définies qu'après une connaissance de ses conditions de croissance, son passé, son état de santé et surtout des contraintes qu'il peut subir ou, au contraire, générer.

Seul l'homme, « **sujet de droit** », est titulaire d'un droit sur l'arbre : celui d'en jouir, de le gérer, d'en modifier l'architecture et celui de le vénérer ... ou le détruire !

A contrario, au regard de la loi, l'arbre n'est qu'un « **objet de droit** ».

Mais l'homme, fort de ce droit, dispose néanmoins du pouvoir intellectuel illimité de **comprendre l'arbre**, connaître son fonctionnement, reconnaître son existence et son utilité, le respecter, l'aimer, l'accompagner dans son développement, donc le **gérer** et ce en « **bon père de famille** ».

Par conséquent, ce livret doit permettre au propriétaire de **légitimer** son arbre tant dans le présent, en cas de menace imminente, que dans l'avenir si, un jour, l'arbre devait générer des contraintes anormales ou présenter des risques avérés.

Pour que ces menaces ne puissent, un jour, venir condamner ce végétal, il convient impérativement que le propriétaire et le gestionnaire **imaginent**, dès l'établissement de ce livret, l'**arbre « objectif »** dont le **développement** pourra rester **libre** (arbre de parc) ou, au contraire, devra être **maîtrisé** (voisinage, réseaux, voirie, ...) dans des dimensions et une expansion qu'il ne devra pas dépasser.

La gestion tiendra alors compte, depuis sa plantation (choix de l'essence, des distances, adaptation, développement...) jusqu'au stade adulte, même adulte avancé, voire sénescence et pourquoi pas mort : de sa situation, sa forme et ses dimensions, et ce afin que l'homme (souvent le voisin!), ne vienne, un jour, lui reprocher sa gêne, sa dangerosité ou son illégitimité. Il sera alors trop tard pour rétablir le végétal dans un **état durable de cohabitation**.

Le **programme de travaux** tiendra donc compte, d'une part des interventions qui résultent du **diagnostic** et, d'autre part des **orientations** qui seront données pour préparer techniquement et progressivement l'arbre à son **gabarit futur** afin de donner à son propriétaire tous les arguments pour le **défendre** en toute bonne foi,.

Ce livret peut être renseigné en partie par le propriétaire lui-même ou par le gestionnaire (*A1* à *B2*). Les éléments de diagnostic (*B3*) seront plutôt apportés par un opérateur professionnel averti (élagueur-grimpeur par exemple). Cependant, les parties *B4* à *D3* requièrent l'intervention d'un diagnosticien de l'arbre d'agrément, spécialiste indépendant, qui assurera ainsi plus aisément un appui au propriétaire dans le **suivi circonstancié et durable** de l'arbre, dans l'évolution de sa santé physiologique, de son état mécanique et des contraintes subies ou occasionnées.

**Christian Riboulet,**  
Forestry Club de France  
Fédération Internationale de l'Arbre

## Propriétaire et/ou représentant

- Propriétaire : M. Christian Poignand de la Salinière
- Représentant :
- Adresse : Château de la Salinière
- Code postal : 79310 Ville : Saint-Pardoux
- Tél : 05 49 63 40 05

### ***Situation (administrative et géographique) de l'arbre :***

Région

Nouvelle-Aquitaine

Département

Deux-Sèvres

Commune

Saint-Pardoux

Lieu-dit ou adresse

La Cigogne

Autres repères ou  
coordonnées GPS

Lon : -0,31319  
Lat : 46.59458

Nom donné à l'arbre  
ou identifiant

Chêne de Robert le  
Chouan

# A – L'arbre dans le site

## ***A1 – Conditions naturelles***

### **Altitude, exposition**

203 m - Fond de combe légère  
Lisière de parcelle forestière humide et de deux champs agricoles céréaliers

### **Région climatique ou climat (T°, pluviométrie, ETP...)**

Frange du Bassin Aquitain et du Massif Armoricain  
Climat océanique

### **Sol**

(roche mère, profondeur, description si possible)

Socle cristallin acide

### **Hydrographie, topographie**

Fond de combe  
Zone humide

### **Autres facteurs**

(arrosage, microclimat, fertilisation, désherbage, tonte, pâture...)

Traitements phytosanitaires des parcelles céréalières proches

### **Exposition / vents dominants**

Face sud-ouest exposée aux vents dominants

## **A2 – Fonctions de l’arbre**

### **Nature du site**

(centre-ville, périurbain, quartier, bourg, village, campagne...)

Campagne, rural et bocager

### **Environnement**

(isolé, parc, groupement, alignement, arbres proches...)

Contrebas d'un champ de colza, adossé à la lisière d'un petit bois, fond de vallon, au bout d'un chemin agricole.

### **Fonctions majeures**

(embellissement, ombrage, isolement, structure de l'espace, convivialité, floraison, repère...)

Témoin historique du patrimoine arboré de la Gâtine poitevine

### **Fonctions secondaires**

(idem)

Fonctions sensibles : pittoresque et monumentalité

### **Fonctions écologiques**

(cavités, niches, nourriture, butinage...)

Cavité ; repères à insectes, oiseaux, chauve-souris

### **Esthétique générale**

(équilibré, incliné, déstructuré, ...)

Aspect rocailleux, cabossé, tortueux, houppier relativement équilibré

### **Reconnaissance historique**

Arbre légendaire

### **Protections réglementaires**

(classement, inscription, inventaire, autre protection,...)

Classement en cours au titre des monuments naturels et des sites

### **A3 – Cible et fréquentation du site**

#### **Nature de la cible**

(piéton, usager en station, vélo, voiture...)

Fréquentation très faible : connaisseurs (visiteurs), manifestations privées occultes

#### **Probabilité apparente d'un risque**

(normalement faible, possible, élevée, très élevée)

Risque faible par rapport à la cible malgré les fragilités mécaniques, mais risque élevé, pour l'arbre, d'être endommagé par d'autres ruptures.

### **A4 – Contraintes liées à la présence de l'arbre**

<b>Gêne et contrainte vis-à-vis :</b>	<b>Potentielle (nature)</b>	<b>Déclarée (nature)</b>
• du propriétaire		
• des riverains		
• des usagers	Pour la parcelle agricole : concurrence de l'arbre	
• des concessionnaires		
• de l'arbre lui-même	Risque de sous-solage et d'épandage de produits phytopharmaceutiques en lien avec l'exploitation de la parcelle agricole	

# B - L'arbre : son développement et sa santé

## B1 – Identification, dimensions

Essence (espèce et variété)	Age (si connu)	Diamètre(s) à 1,30 m	Hauteur totale	Hauteur des premières branches	Rayon moyen de la couronne
Chêne pédonculé <i>Quercus robur</i>	500 à plus de 900 ans selon les sources	274 cm (8,60 m de circonférence)	21 m	1,50 m	19 m

## **B2 – Antécédents et gestion antérieure**

### Origine de l'arbre

(naturelle, plantation, distance limite(s), ...)

Naturelle

### Interventions, travaux, dommages (identification, description, date...)

#### Architecture et tailles

Chêne pédonculé, pseudo-libre, peut-être ancien têtard.  
Arbre trapu et massif.  
Port en double corbeille avec deux couronnes de charpentières :  
La 1<sup>ère</sup> à 2 m, de 4 charpentières (plus celle qui s'est arrachée),  
jusqu'à 80 cm de diamètre.  
La 2<sup>ème</sup> en haut du tronc vers 5-6 m, de 5 charpentières massives.  
Pas d'historique de taille connu ou observé.

#### Tronc et traumatisme, origine

Tronc creux. Ouvertures de la cavité : cheminée peut-être liée à la suppression très ancienne de l'axe central, et au niveau de l'arrachement de charpentières au sud-ouest.

#### Racines (travaux, développement, couverture du sol)

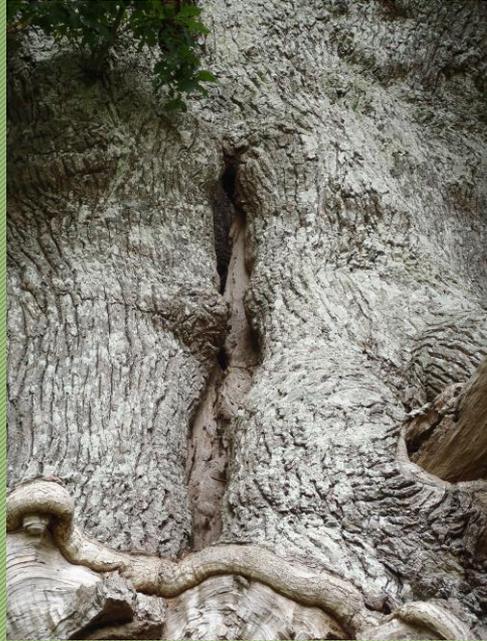
Pas de problèmes apparents  
Bonne zone de développement

#### Stress et pathologies vécues

Coups de vent, bris de branches, arrachement de charpentières,  
Bupreste et Capricorne.

## B3 – *Eléments de diagnostic*

Origine, nature et manifestation des défauts			
Localisation des symptômes	Physiologique	Pathologique	Altération mécanique, pathologique, traumatique, naturelle
Feuilles	Vieil arbre ; état physiologique satisfaisant.		
Rameaux	Pas de mortalité périphérique, sauf par bupreste. Pousses courtes.	Seul le Bupreste est décelé (rameaux morts)	Houppier relativement fragmenté. Gros trou dans le houppier en raison de la chute d'une énorme charpentière.
Branches	Présence de réitéras orthotropes sur les branches (bonne dynamique de réaction aux traumatismes).		La charpentière sud présente à son insertion une fissure latérale transversale avec bourrelet, pouvant laisser craindre une rupture également. Les charpentières portent des nervures qui sont peut-être liées à la contrainte due à la masse en déport. Présence de plusieurs grosses branches mortes et chicots à l'intérieur du houppier, normaux. Les plus grosses charpentières sont vraisemblablement toutes creuses, à l'instar de celle qui est aujourd'hui au sol.
Insertions			Les épaulements sont bien développés.
Tronc	Le tronc très court au regard de sa largeur.	Quelques galeries de capricorne sont visibles en bordure de la zone altérée au tronc.	Tronc creux, rempli de matière organique (bois décomposé) jusqu'à 2 m de hauteur. L'énorme cavité est ouverte au niveau de la rupture de charpentières, au sud-ouest, par une fissure entre 3 et 5 m et au sommet du tronc par une cheminée béante. Toutes ces ouvertures de cavités sont bordées de bourrelets sains.
Collet	Empattement développé.		Le collet est dégradé sur seulement 1,20 m de largeur, orientation ouest, en rapport avec la colonne de bois dévitalisée liée à l'effondrement de la charpentière. Le reste du collet est sain.
Départs racinaires	Contreforts racinaires au final peu marqués mais sain.		
Racines			
Sécurité de rupture globale de la structure (SIA)			<i>Non calculé</i>



## **B4 – Gravité et évolution des défauts**

Principaux défauts et symptômes identifiés (selon tableau précédent)	Réversible	Irréversible	À contrôler	À gérer
Charpentière sud (fissure)		X	X	Etudier haubanage
Tronc creux		X	X	
Collet (dégradation)		X	X	
Capricorne		X	X	

# C - L'arbre et sa gestion

## C1 - Gestion des contraintes aériennes

	Développement de la couronne				Observations
	Nord	Est	Sud	Ouest	
Repère					
Rayon actuel (m)					
Rayon maxi (m)					
Mode de correction					
Périodicité des interventions					

## **C2 – Gestion des contraintes racinaires**

	Développement de la sphère racinaire				Observations
	Nord	Est	Sud	Ouest	
Distance de la contrainte existante			20 m	20 m	Contrainte du sous-solage
Distance d'une contrainte nouvelle ou probable (travaux)					
Rayon statique à préserver	10 m	10 m	10 m	10 m	(incidence mécanique d'une amputation en deçà de ce rayon)
Rayon vital à préserver	20 m	20 m	20 m	20 m	(incidence physiologique d'une amputation en deçà de ce rayon)

## **C3 – Programme de gestion**

*Travaux résultant du diagnostic (cf. B4) et des contraintes (cf. A4 et C1)*

Nature des préconisations et travaux réalisés	Prévisions		Réalizations		
	Année	Budget (€)	Année	Dépense (€)	Entreprise
Etude dispositif de haubanage	2023				
Contrôle physiologique annuel	2023				
Contrôle mécanique annuel	2023				
Contrôle mécanique après chaque événement météorologique violent					
Préserver l'intégrité de tous les organes de l'arbre (couronne, tronc, collet, système racinaire)					
Préserver le sol (éviter terrassement, imperméabilisation, compaction, pollution chimique)					

# D – L'arbre, son avenir, ses valeurs

## ***D1 – Synthèse du diagnostic***

Appréciation (note de 0 à 5)	En l'état	Après travaux pour l'arbre	Après travaux contre l'arbre
Etat physiologique et sanitaire	3 / 5 (médiocre)		
Etat mécanique global actuel	3 / 5 (médiocre)		
Espérance de maintien	Moyen terme (15-20 ans minimum)		

## ***D2 – Arbre objectif***

*Définition de l'arbre objectif, de même essence, pouvant répondre aux mêmes fonctions avant de générer trop de contraintes*

Dimensions optimales	
Diamètre	
Hauteur	
Rayon(s) de la couronne	